



Chaussée de Charleroi, 111
B - 1060 Bruxelles
Tél. : 02/234.39.40 Fax : 02/234.39.94
Site www.fse.be

Programme opérationnel
« Compétitivité régionale et Emploi »

PORTEFEUILLE INTEGRE
DE PROJETS STRUCTURANTS
« Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »

CONVENTION DE PARTENARIAT

Avenant 3/2013

Novembre 2013

Agence Fonds social européen
BELGIQUE FRANCOPHONE

Vu les décisions des Gouvernements wallon et/ou de la Communauté française/Fédération Wallonie - Bruxelles du 1er décembre 2010, du 22 décembre 2011, du 26 janvier 2012 et du 18 juillet 2013 ;

Vu la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » du 5 décembre 2008 ;

Vu la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de confiance pour accueillir nos petits » du 16 octobre 2009 ;

Les articles suivants de la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » du 5 décembre 2008 et de ses avenants du 21 février 2011 et du 12 juin 2012 sont modifiés comme suit :

Article 7 : Financement

- Le budget global pour la réalisation du programme d'action est le suivant :
2.622.477,75 Ö
- La contribution financière totale des partenaires (Part Publique Belge (PPB)) pour la réalisation du programme d'action est la suivante : **1.323.149,54 Ö**
- L'intervention financière totale du Fonds social européen (FSE) pour la réalisation du programme d'action est la suivante : **1.299.328,21 Ö**

Le budget détaillé est décrit à l'annexe 5.

Tableau financier global du partenariat, en euros :

Partenaire	FSE 2008 - 2014	PPB	Total
Promemploi coordnat.	326 914,45	326 914,45	653 828,90
Film	20 000,00	20 000,00	40 000,00
Aubange	69 855,82	69 855,81	139 711,63
Bertogne	43 906,46	43 906,46	87 812,92
Chiny	48 652,56	48 652,57	97 305,14
Durbuy	60 926,30	60 926,30	121 852,60
Enfance et Jeunesse en Marche	40 454,86	40 454,87	80 909,74
Fauvillers	38 222,86	38 222,87	76 445,74
Gouvvy	45 329,54	45 329,55	90 659,10
La Pause Grenadine	79 038,74	79 038,74	158 077,48
La Tarentelle	73 563,98	73 563,98	147 127,96
Léglise	90 343,90	90 343,89	180 687,79
Les petits Potes	61 511,17	61 511,16	123 022,33
Libramont	84 755,41	84 755,40	169 510,81
Paliseul	100 907,76	100 907,76	201 815,52
Saint-Léger	36 618,29	36 618,30	73 236,59
Vaux-sur-Sûre	70 122,54	70 122,53	140 245,07
Virton	8 078,65	8 078,65	16 157,30
Ajustement Agence FSE	124,92		
Total	1.299.328,21	1.323.149,54	2.622.477,75

Il est à noter que en raison du retrait de la Commune de Musson du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de enfance pour accueillir nos petits », l'enveloppe FSE de 25.625,79 " qui lui avait été réservée est devenue disponible et a été redistribuée à parts égales entre les partenaires du portefeuille actifs (c'est-à-dire effectuant des dépenses à charge du FSE) les années durant lesquelles Musson avait prévu des dépenses FSE¹. Chaque part redistribuée devra être complétée par des contributions publiques nationales d'un montant équivalent. Cette redistribution a été intégrée dans le tableau financier global ci-dessus.

¹ Conformément à la décision du CA du 16 octobre 2009

Les prévisions de consommation de fonds FSE par les partenaires sont les suivantes (en euros) :

Partenaire	Enveloppe FSE attribuée	Consommation FSE 2008	Consommation FSE 2009	Consommation FSE 2010	Consommation FSE 2011	Consommation FSE 2012	Prévisions de consommation FSE 2013	Prévisions de consommation FSE 2014
Promemploi coordinateur	326 914,45	18 427,43	24 569,90	45 266,74	36 508,46	74 275,11	79 761,44	48 105,36
Film	20 000,00	/	/	/	/	/	/	18 606,12
Aubange	69 855,82	2 550,00	28 408,44	7 958,64	8 282,92	6 139,52	6 237,04	10 279,26
Bertogne	43 906,46	/	/	/	18 396,43	19 049,21	/	6 460,82
Chiny	48 652,56	/	12 900,44	10 821,64	6 665,33	5 504,20	5 601,74	7 159,21
Durbuy	60 926,30	/	/	11 711,41	13 169,60	12 549,20	14 530,80	8 965,29
Enfance et Jeunesse en Marche	40 454,86	9 844,00	4 608,45	5 038,65	6 409,07	4 848,66	3 753,12	5 952,92
Fauvillers	38 222,86	1 351,00	7 773,45	8 203,64	7 124,19	4 024,29	4 121,82	5 624,48
Gouvy	45 329,54	/	/	5 877,70	12 305,86	11 342,87	9 132,88	6 670,23
La P. Grenadine	79 038,74	/	/	15 130,70	26 032,43	13 122,54	13 122,54	11 630,53
La Tarentelle	73 563,98	/	/	27 029,81	35 709,24	/	/	10 824,92
Léglise	90 343,90	/	3 716,45	12 358,84	60 127,01	/	847,53	13 294,08

Partenaire	Enveloppe FSE attribuée	Consommation FSE 2008	Consommation FSE 2009	Consommation FSE 2010	Consommation FSE 2011	Consommation FSE 2012	Prévisions de consommation FSE 2013	Prévisions de consommation FSE 2014
Les bits Potes	61 511,17	3 408,00	13 861,44	14 291,64	9 172,69	5 814,26	5 911,79	9 051,35
Libramont	84 755,41	/	16 574,44	27 645,63	12 332,69	7 816,69	7 914,22	12 471,73
Paliseul	100 907,76	/	/	27 105,98	30 397,95	16 361,49	12 193,78	14 848,55
Saint- Léger	36 618,29	2 641,09	6 080,59	8 239,24	5 710,21	4 230,64	4 328,16	5 388,37
Vaux-sur- Sûre	70 122,54	/	25 608,44	12 038,64	21 309,42	/	847,53	10 318,51
Virton	8 078,65	/	/	8 078,65	/	/	/	1 393,88 réaffecté au film
Ajustement Agence FSE	124,92	/	124,92	/	/	/	/	/
Total	1.299.328,21	38 221,52	144.226,96	246 797,55	309 653,50	185 078,68	168 304,39	207 045,61

Il est à noter que les enveloppes FSE 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013 qui avaient été réservées au CPAS de Virton ont été redistribuées à parts égales entre les partenaires du portefeuille « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » actifs (c'est-à-dire effectuant des dépenses à charge du FSE) les années concernées, en raison de l'impossibilité du CPAS de Virton de présenter des dépenses éligibles, exception faite de l'année 2010 pour laquelle le CPAS de Virton a présenté des dépenses éligibles pour un montant de 8 078,65 " sur les 18 465 " FSE qui lui avaient été réservés. Le solde non consommé de 10 386,35 " a été redistribué comme susmentionné.

Cette redistribution a été intégrée dans le tableau financier global ci-dessus.

Article 8 : Responsabilité

- Les partenaires s'engagent à respecter leurs obligations respectives telles que fixées dans le programme d'action du partenariat et le calendrier.
- Les partenaires au sein du comité d'accompagnement valident le lien entre les actions et les dépenses lors de la remise des rapports financiers à l'Agence.
- En cas de retard ou de difficultés, le partenaire concerné en fait part au comité d'accompagnement qui s'efforcera de trouver une solution alternative et en informera l'Agence FSE.
- Chaque partenaire bénéficiant de l'intervention du Fonds social européen et/ou apportant une contribution financière à la réalisation du programme d'action est responsable de la gestion administrative et financière de l'action ou des actions dont il a la charge ; à ce titre, il n'engage pas la responsabilité des autres partenaires.
- Chaque partenaire intervenant dans le cofinancement du programme d'action du projet « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » s'engage à ne pas valoriser lesdits montants dans d'autres programmes européens.
- Chaque partenaire s'engage à respecter les dispositions administratives et financières décrites dans le « Guide de gestion financière et comptable » relatif au Programme « Compétitivité régionale et Emploi » établi par l'Agence FSE, ainsi que les règlements FSE.
- Chaque partenaire s'engage à répondre de manière adéquate et dans les délais fixés aux demandes d'information de l'Agence FSE.

En outre, les partenaires s'engagent à assumer les rôles, responsabilités et tâches suivant(e)s, dans le respect des modalités décrites ci-après :

1. PROMEMPLOI

- coordonne le portefeuille et sert d'interface entre les partenaires et l'Agence FSE
- vérifie l'éligibilité des dépenses et des parts publiques belges (PPB) présentées par les partenaires. En cas de doute, la dépense est soumise pour avis contraignant à l'Agence FSE. Les dépenses inéligibles ne sont pas prises en compte par Promemploi. Si malgré toutes les précautions prises, une dépense présentée par un partenaire et prise en compte par Promemploi devait finalement être considérée comme non éligible et donc rejetée par l'Agence FSE (lors de contrôles par exemple), cette dépense sera déduite du solde de subside FSE à percevoir par le partenaire
- constitue les rapports d'activités et d'état d'avancement financier, conformément aux prescriptions de l'Agence FSE et aux exigences du Programme « Compétitivité régionale et Emploi »
- actionne les mécanismes de rétrocession du subside FSE alloué à ses partenaires, pour un montant total maximum de 972 288,84 € (FSE total € FSE Prom) pour les 16 partenaires² et sur les 84 mois (du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2014)

2. LES PARTENAIRES

- sont les opérateurs des projets structurants
- s'engagent à apporter les parts publiques belges (PPB) requises pour la réalisation de leurs projets. Pour rappel, à chaque part FSE doit correspondre une part publique belge au moins équivalente
- veillent à transmettre dans les délais requis les justificatifs des dépenses à l'ASBL Promemploi

² Les communes de Aubange, Chiny, Fauvillers, Léglise, Paliseul, Saint-Léger, Vaux-sur-Sûre, Bertogne, Durbuy et Gouvy, les CPAS de Libramont et Virton, l'ASBL « Enfance et Jeunesse en Marche » (Marche-en-Famenne), les haltes-accueil « Les Pôtes » (Manhay) et « La Pause Grenadine » (Bastogne), la crèche « La Tarentelle » (Libramont)

- s'engagent à ne pas pratiquer de double subventionnement

ECHEANCIER :

Chaque année, le FSE invite partenaires et coordinateur à lui remettre un rapport d'activités et un état d'avancement financier. Il revient à Promemploi de constituer ces rapports et états d'avancement financier pour l'ensemble du partenariat.

Les partenaires sont invités à fournir à Promemploi les éléments suivants lui permettant de s'acquitter de sa mission :

- Entre le 15 mars et le 30 avril de chaque année : la description des activités réalisées durant l'année précédente ainsi qu'une estimation des dépenses et des cofinancements publics (PPB) relatifs à ces activités
- Pour le 30 juin de chaque année : le récapitulatif des dépenses relatives aux activités réalisées durant l'année précédente accompagnées de leurs pièces justificatives, en ce compris les preuves de cofinancement public

Dès réception des éléments susmentionnés, Promemploi vérifie l'éligibilité des dépenses et des parts publiques belges présentées par les partenaires. Cette vérification terminée, Promemploi informe les partenaires de ses résultats et les invite à lui adresser une déclaration de créance selon le modèle fourni par l'ASBL.

La rétrocession des subsides FSE se fait sur base de cette déclaration de créance, pour le 31 décembre au plus tard, dans le respect des limites fixées par la présente convention.

DES DEPENSES ET DE LEUR JUSTIFICATION

Pour pouvoir être prises en considération dans le cadre de la présente convention, les dépenses doivent être éligibles. On trouve les conditions d'éligibilité des dépenses au chapitre 3 du « Guide de gestion financière et comptable » relatif au Programme « Compétitivité régionale et Emploi » disponible sur le site www.fse.be.

Pour être considérées comme éligibles, les dépenses doivent respecter les conditions suivantes :

- Les dépenses doivent être prévues dans la réglementation nationale et communautaire
- Toute dépense doit être effective et encourue, c'est-à-dire payée
- Le montant de la dépense doit être justifié par des documents comptables de valeur probante équivalente à des factures
- Chaque dépense doit être nécessaire et légitime
- La dépense doit être en rapport direct avec l'action pour laquelle le bénéficiaire a obtenu un cofinancement du FSE
- Toutes les dépenses éligibles de l'organisme relatives à l'action cofinancée par le FSE doivent obligatoirement être imputées dans le dossier, même si une partie d'entre elles est prise en charge par les pouvoirs publics ou sur fonds propres
- Les dépenses doivent être effectuées ou engagées durant l'exercice civil (sous réserve des achats d'investissement et de certaines dépenses courantes, dont les factures d'électricité, d'eau, assurances, téléphones, qui couvrent parfois deux parties d'exercices civils) et correspondre à une utilisation ou prestation relative à l'exercice couvert par l'agrément
- Compte tenu de l'annualité budgétaire, les dépenses sont présentées par exercice civil. Pour les factures à cheval sur deux exercices, celles-ci doivent être imputées en fonction de la comptabilité propre à chaque organisme (donc soit à imputer au prorata des mois concernés, soit en fonction de la date de la facture)

Ces conditions sont cumulatives.

Les grandes catégories de dépenses sont reprises ci-dessous :

- Frais de personnel pédagogique interne et externe
 - Rémunérations et déplacements
 - Frais de mission
 - Autres frais

- Frais de personnel administratif interne et externe
 - Rémunérations et déplacements
 - Frais de mission
 - Autres frais
- Autres coûts directs
 - Frais de poste
 - Téléphone
 - Eau, gaz, électricité
 - Loyer
 - Taxes et assurances
 - Frais de entretien
 - Leasing
 - Publicité
 - Matériel didactique non amortissable
 - Documentation et cours achetés à l'extérieur
 - Matières consommables pour la formation
 - Vêtements de travail
 - Fournitures de bureau
 - Matériel roulant
 - Matériel didactique
 - Matériel et mobilier de bureau
 - Bâtiment
 - Matières consommables
 - Frais administratifs non repris ailleurs
 - Déplacements
 - Charges financières
 - Charges exceptionnelles
- Achats de matières premières

Les partenaires s'engagent à justifier leurs dépenses annuelles en produisant dans les délais requis les documents ou informations suivants :

Pour chaque pièce imputée :

- Le numéro d'ordre d'inscription dans la comptabilité de l'organisme sera toujours unique et permettra de retrouver facilement la pièce sur demande
- Le numéro du poste comptable dans la comptabilité de l'organisme (compte, sous-compte, intitulé ou nature de la dépense)
- Le type de pièce probante
- Pour les factures, le nom ou la raison sociale de son émetteur ainsi que la date de mission du document
- Pour le personnel, le nom du membre du personnel, le régime de travail et la fonction
- Le mode de paiement (banque ou caisse)
- La date du paiement
- Le montant total de la facture
- Le montant imputé pour l'exercice (cf. amortissement) si différent du total par exemple
- Le pourcentage d'affectation à l'action FSE
- Le montant imputé à l'action, soit montant total X pourcentage d'affectation
- Ce montant doit être réparti entre les sources de financement : PPB / FSE en identifiant les sources en question

La question de la non consommation de l'entièreté de sa part FSE par un partenaire et de la réaffectation de cette part FSE non consommée relève du comité d'accompagnement.

DE LA RETROCESSION DU SUBSIDE FSE

Il revient à Promemploi de réceptionner la part FSE dévolue aux partenaires et de la leur rétrocéder, selon les modalités décrites dans la présente convention. Il ne peut être demandé à Promemploi de rétrocéder, annuellement, davantage que 75% de la part FSE annuelle attribuée aux partenaires. La rétrocession du solde ne peut intervenir que lorsque l'ASBL Promemploi a elle-même perçu le solde de la part FSE dévolue aux partenaires.

Les transferts se font par virement sur le compte du partenaire.

Article 12 : Durée

La convention prend effet le jour de la signature et reste en vigueur pendant la durée totale du partenariat agréé par l'Autorité de gestion du Programme opérationnel « Compétitivité régionale et Emploi ».

Date de démarrage du partenariat	1^{er} janvier 2008
Date de fin du partenariat	31 décembre 2014
Durée totale du partenariat en mois	84 mois

Les autres articles de la convention de partenariat du portefeuille intégré de projets structurants « Une ardeur de enfance pour toutes et tous » du 5 décembre 2008 et de ses avenants du 21 février 2011 et du 12 juin 2012 restent inchangés et sont d'application.

Fait à Bastogne, en 3 exemplaires originaux

- le 22 novembre 2013 -

Pour la Province de Luxembourg,

Nathalie HEYARD,
Députée provinciale

Pierre-Henry GOFFINET,
Greffier provincial

Pour la commune de Aubange,

Véronique BIORDI,
Bourgmestre

Tomaso ANTONACCI,
Directeur général

Pour la commune de Bertogne,

Bernard MOINET,
Bourgmestre

Françoise LEROY,
Directrice générale

Pour la commune de Chiny,

Sébastien PIRLOT,
Bourgmestre

Francis GOFFETTE,
Directeur général

Pour la commune de Durbuy,

Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre

Henri MAILLEUX,
Directeur général

Pour la commune de Fauvillers,

Nicolas STILMANT,
Bourgmestre

Fernand LAFALIZE,
Directeur général

Pour la commune de Gouvy,

Claude LERUSE,
Bourgmestre

Delphine NEVE,
Directrice générale

Pour la commune de Léglise,

Francis DEMASY,
Bourgmestre

Maxime CHEPPE,
Directeur général

Pour le CPAS de Libramont-Chevigny,

Christoph MOUZON,
Président

Nancy JEROUVILLE,
Directrice générale

Pour la commune de Paliseul,

Freddy ARNOULD,
Bourgmestre

J. GOFFAUX,
Directeur général

Pour la commune/CPAS de Saint-Léger,

Alain RONGVAUX,
Bourgmestre

Caroline ALAIME,
Directrice générale

Christiane DAELEMAN-SERVAIS,
Présidente du CPAS

Eric FREID,
Directeur général

Pour la commune de Vaux-sur-Sûre,

Yves BESSELING
Bourgmestre

Bernard GIERENS
Directeur général

Pour le CPAS de Virton,

Annick VAN DEN ENDE
Présidente

Eric NOEL
Directeur général

Pour « Enfance et Jeunesse en Marche »,

Nicolas GREGOIRE

Président

Pour la commune de Manhay

Robert Wuidar
Bourgmestre

Guy Huet
Directeur général

Pour « La Pause Grenadine »,

Benoit Lutgen
Bourgmestre

Kévin Gueibe
Directeur général f.f.

Pour « La Tarentelle »,

Florence HANOSSET,
Responsable

Pour l'Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle,

Marie-Kristine VANBOCKESTAL,
Administratrice générale

Pour le Comité subrégional de l'Emploi et la Formation du Luxembourg belge,

Roger HENNERICY,
Président
Pour l'Office de la Naissance et de l'Enfance,

Benoît PARMENTIER,
Administrateur général

Pour l'Intercommunale de Développement économique durable
De la province de Luxembourg,

Fabian COLLARD,
Directeur général

Pour l'ASBL Promemploi,

Anne-Marie DORY,
Présidente

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : liste des partenaires effectifs

Annexe 1 bis : liste des partenaires associés

Annexe 2 : liste des membres du comité d'accompagnement

Annexe 3 : cadre logique

Annexe 4 : chronogramme des activités

Annexe 5 : budget du partenariat de développement

Annexe 6 : programme d'action du partenariat

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTENAIRES EFFECTIFS

ASBL Promemploi

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

Instaurée par les partenaires sociaux de la province de Luxembourg, l'association a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province.

Pour atteindre cet objectif, elle pourra :

- Initier, susciter, développer ou mettre en œuvre tout projet à caractère social favorisant ce développement. Dans ce cadre, elle assure notamment la gestion d'un service de coordination et de développement des services d'accueil de l'enfance dans la province de Luxembourg.
- Réaliser d'initiative ou à la demande d'opérateurs extérieurs des études, recherches-actions ou démarches promotionnelles favorisant ce développement.

A ces fins, l'association peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son but ; elle peut notamment prêter son concours ou s'intéresser à toute activité similaire ou susceptible de favoriser son but social.

2) ADRESSE POSTALE : Rue des Déportés, 140 à 6700 ARLON

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : DORY

PRENOM : Anne-Marie

TITRE OU FONCTION : Présidente

TELEPHONE : 063/24 25 20

FAX : 063/24 25 29

E-MAIL : dory.annemarie@gmail.com

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Promemploi ASBL

ADRESSE : Rue des Déportés, 140

COMMUNE/VILLE : ARLON

CODE POSTAL : 6700

PERSONNE DE CONTACT : Anne-Marie DORY, Présidente

TELEPHONE : 063/24.25.20 FAX : 063/24.25.29

E-MAIL : dory.annemarie@gmail.com

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Fortis

ADRESSE : Rue Paul Reuter, 1

COMMUNE/VILLE : ARLON

CODE POSTAL : 6700

N° DE COMPTE BANCAIRE : 267-0007376-23

Administration communale d'Aubange

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue Haute, 22 6791 ATHUS

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : BIORDI

PRENOM : Véronique

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/38.12.50

FAX : 063/38.52.87

E-MAIL : info@aubange.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale d'Aubange

ADRESSE : Rue Haute, 22

COMMUNE/VILLE : AUBANGE

CODE POSTAL : 6791

PERSONNE DE CONTACT : Corinne GOELFF - THILL

TELEPHONE : 063/38.09.47 FAX : 063/38.77.77

E-MAIL : corinne.thill-goelff@publilink.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : Bruxelles

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0004999-81

Administration communale de Chiny

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue du Faing, 10 6810 CHINY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : GILSON

PRENOM : Christine

TITRE OU FONCTION : Echevine

TELEPHONE : 0477/45 55 20

FAX : /

E-MAIL : cgilson@ulb.ac.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Chiny

ADRESSE : Rue du Faing, 10

COMMUNE/VILLE : CHINY

CODE POSTAL : 6810

PERSONNE DE CONTACT : GOFETTE Francis, Secrétaire communal

TELEPHONE : 061/32.53.53 FAX 061/32.53.65

E-MAIL : commune@chiny.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005023-08

Administration communale de Fauvillers

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Place Communale, 312 6637 FAUVILLERS

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : STILMANT

PRENOM : Nicolas

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/60.00.93

FAX : 063/60.12.75

E-MAIL : commune@fauvillers.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Fauvillers

ADRESSE : Place Communale, 312

COMMUNE/VILLE : FAUVILLERS

CODE POSTAL : 6637

PERSONNE DE CONTACT : AGNESSEN Brigitte, Receveur

TELEPHONE: 063/60.00.93 FAX : 063/60.12.75

E-MAIL: commune@fauvillers.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005045-30

Administration communale de Léglise

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue Chaudfour, 2 6860 LEGLISE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : DEMASY

PRENOM : François

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/43.00.00

FAX : 063/43.30.50

E-MAIL : maxime.cheppe@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Léglise

ADRESSE : Rue Chaudfour, 2

COMMUNE/VILLE : LEGLISE

CODE POSTAL : 6860

PERSONNE DE CONTACT : Vicky ANNET

TELEPHONE: 063/43.00.29 FAX: 063/43.30.50

E-MAIL: vicky.annet@publilink.be

NUMERO TVA: Non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005078-63

CPAS de Libramont-Chevigny

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale

2) ADRESSE POSTALE : Rue du printemps, 25 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : MOUZON

PRENOM : Christoph

TITRE OU FONCTION : Président

TELEPHONE : 061/51.01.32 FAX : 061/24.08.19

E-MAIL : valerie.bechoux@cpaslibramont.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : CPAS de Libramont-Chevigny

ADRESSE : Rue du printemps, 25

COMMUNE/VILLE : LIBRAMONT-CHEVIGNY

CODE POSTAL : 6800

PERSONNE DE CONTACT : Nancy JEROUVILLE

TELEPHONE : 061/51.01.32 FAX : 061/24.08.19

E-MAIL : nancy.jerouville@cpaslibramont.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : BE 91-091001003876

Administration communale de Paliseul

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : GrandqPlace, 1 6850 PALISEUL

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : ARNOULD

PRENOM : Freddy

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 061/27.59.50

FAX : 061/27.59.55

E-MAIL : commune@paliseul.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Paliseul

ADRESSE : GrandqPlace, 1

COMMUNE/VILLE : PALISEUL

CODE POSTAL : 6850

PERSONNE DE CONTACT : Nicolas HERCOT

TELEPHONE : 061/27.59.50 FAX : 061/27.59.55

E-MAIL : commune@paliseul.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0129001-20

Administration communale/CPAS de Saint-Léger

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Rue du Château, 19 6747 SAINT-LEGER

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : RONGVAUX

PRENOM : Alain

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 063/23.92.94

FAX : 063/23.95.82

E-MAIL : commune.saint-leger@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Saint-Léger / CPAS de Saint-Léger

ADRESSE : Rue du Château, 19 / 21

COMMUNE/VILLE : SAINT-LEGER

CODE POSTAL : 6747

PERSONNE DE CONTACT : Madame Stéphanie THOMAS

TELEPHONE : 063/60 83 45 FAX : 063/60 83 46

E-MAIL : stephanie.thomas@publilink.be

NUMERO TVA : Non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : BE23 091001005391

Administration communale de Vaux-sur-Sûre

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Chaussée de Neufchâteau, 36 6640 VAUX-SUR-SURE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : BESSELING

PRENOM : Yves

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 061/25.00.00

FAX : 061/25.58.03.

E-MAIL : decalinsacanailles@hotmail.com

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Vaux-sur-Sûre

ADRESSE : Chaussée de Neufchâteau, 36

COMMUNE/VILLE : VAUX-SUR-SURE

CODE POSTAL : 6640

PERSONNE DE CONTACT : Jacqueline MAQUET, Directrice financière

TELEPHONE : 061/25.00.07 FAX : 061/25.58.03

E-MAIL : communications.vss@commune.vaux-sur-sure.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005154-42

CPAS de Virton

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale

2) ADRESSE POSTALE : Rue des Combattants, 2 6760 VIRTON

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : VAN DEN ENDE

PRENOM : Annick

TITRE OU FONCTION : Présidente

TELEPHONE : 0473/52.59.83 FAX : 063/58.10.18

E-MAIL : hei.jin.zune@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : CPAS de Virton

ADRESSE : Rue des Combattants, 2

COMMUNE/VILLE : VIRTON

CODE POSTAL : 6760

PERSONNE DE CONTACT : Eric NOEL

TELEPHONE : 063/210 025 FAX : 063/58 10 18

E-MAIL : eric.noel@cpas-virton.be

NUMERO TVA : /

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE :

Enfance et Jeunesse en Marche

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

2) ADRESSE POSTALE : rue Victor Libert, 36 E 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : GREGOIRE

PRENOM : NICOLAS

TITRE OU FONCTION : Président

TELEPHONE : 0486/72 41 94

FAX : 084/32.69.84

E-MAIL : nicolas.gregoire@marche.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Enfance et Jeunesse en Marche

ADRESSE : rue Victor Libert, 36 E

COMMUNE/VILLE : MARCHE-EN-FAMENNE

CODE POSTAL : 6900

PERSONNE DE CONTACT : Joëlle FOULON

TELEPHONE : 084/32.69.88 FAX : 084/32.69.84

E-MAIL : joelle.foulon@marche.be

NUMERO TVA : non assujetti

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Chaussée de Liège, 1

COMMUNE/VILLE : MARCHE-EN-FAMENNE

CODE POSTAL : 6900

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0117362-82

Les pBits Potes

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale de Manhay

2) ADRESSE POSTALE : rue du Vicinal, 18 6960 MANHAY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : CORNET

PRENOM : Françoise

TITRE OU FONCTION : Echevine de la petite enfance

TELEPHONE : 0494/56.45.85

FAX : 086/45.03.27

E-MAIL :

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Manhay

ADRESSE : Voie de la Libération, 4

COMMUNE/VILLE : MANHAY

CODE POSTAL : 6960

PERSONNE DE CONTACT : Séverine Gilson

TELEPHONE: 086/45.03.26 FAX: 086/45.03.27

E-MAIL : severine.gilson@manhay.org

NUMERO TVA: /

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091 0005091-76

Administration communale de Bertogne

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Bertogne, 1, 6687 BERTOEGNE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : MOINET

PRENOM : Bernard

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 061/21.61.09

FAX : 061/21.02.79

E-MAIL : moinet.bernard@hotmail.com

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Bertogne

ADRESSE : Bertogne, 1

COMMUNE/VILLE : BERTOEGNE

CODE POSTAL : 6687

PERSONNE DE CONTACT : Joëlle HOUYEZ

TELEPHONE : 061/21.61.09 FAX : 061/21.02.79

E-MAIL : joelle.houyez@publilink.be

NUMERO TVA : 207-382-733

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091 0005007-89

Administration communale de Durbuy

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Basse cour, 15 6940 BARVAUX

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : BONTEMPS

PRENOM : Philippe

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 0477/82.96.30 ou 086/219 811

FAX : 086/219 838

E-MAIL : bourgmestre@durbuy.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale

ADRESSE : Basse cour, 15

COMMUNE/VILLE : BARVAUX

CODE POSTAL : 6940

PERSONNE DE CONTACT : Elvire Brabants - Receveur

TELEPHONE : 086/219 811 FAX : 086/219 833

E-MAIL : elvire.brabants@publilink.be

NUMERO TVA : BE 207 386 196

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pachéco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : BE72 091000503116

Administration communale de Gouvy

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

2) ADRESSE POSTALE : Bovigny, 59, 6671 GOUVY

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : LERUSE

PRENOM : Claudy

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

TELEPHONE : 080/29.29.20

FAX : 080/29.29.41

E-MAIL : claudel@publilink.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE :

NOM : Administration communale de GOUVY

ADRESSE : Bovigny, 59

COMMUNE/VILLE : GOUVY

CODE POSTAL : 6671

PERSONNE DE CONTACT : Jacqueline MAQUET

TELEPHONE : 080/29 29 49 FAX : 080/29.29.41

E-MAIL : jacqueline.maquet@publilink.be

NUMERO TVA :

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pacheco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 091-0005052-37

La Pause Grenadine

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale de Bastogne

2) ADRESSE POSTALE : Place de la Bastognette, 17, 6600 BASTOGNE

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : GUEIBE

PRENOM : Kévin

TITRE OU FONCTION : Directeur général faisant fonction

TELEPHONE : 061/24 09 32

FAX : 061/21.59.09

E-MAIL : k.gueibe@bastogne.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : Administration communale de Bastogne

ADRESSE : Rue du Vivier, 58

COMMUNE/VILLE : BASTOGNE

CODE POSTAL : 6600

PERSONNE DE CONTACT : Béatrice WIDART

TELEPHONE : 061/24.09.59 FAX : 061/240 931

E-MAIL : b.widart@bastogne.be

NUMERO TVA : /

BANQUE

NOM : Belfius

ADRESSE : Boulevard Pacheco, 44

COMMUNE/VILLE : BRUXELLES

CODE POSTAL : 1000

N° DE COMPTE BANCAIRE : 0910 0050 0486

La Tarentelle

1) RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

2) ADRESSE POSTALE : GrandRue, 14, 6800 LIBRAMONT

3) PERSONNE RESPONSABLE DANS L'ORGANISATION :

NOM : HANOSSET

PRENOM : Florence

TITRE OU FONCTION : Responsable

TELEPHONE : 061/22.57.81

FAX : /

E-MAIL : latarentellelib@skynet.be

LANGUE(S) DE TRAVAIL : Français

IDENTIFICATION FINANCIERE :

TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

NOM : ASBL La Tarentelle

ADRESSE : GrandRue, 14

COMMUNE/VILLE : LIBRAMONT

CODE POSTAL : 6800

PERSONNE DE CONTACT :

TELEPHONE : FAX :

E-MAIL :

NUMERO TVA : /

BANQUE

NOM : CBC (Agence de Libramont)

ADRESSE : Avenue de Houffalize, 28

COMMUNE/VILLE : LIBRAMONT

CODE POSTAL : 6800

N° DE COMPTE BANCAIRE : 732-6047184-61

ANNEXE 1 BIS : LISTE DES PARTENAIRES ASSOCIES

Partenaire associé 1

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Province de Luxembourg . Département des Affaires sociales et hospitalières

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration provinciale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HEYARD Nathalie

TITRE OU FONCTION : Député provincial

ADRESSE POSTALE : Square Albert 1^{er}, 1 6700 ARLON

EMAIL : das@province.luxembourg.be

TEL : 063/21.27.11 FAX : 063/21.27.99

Partenaire associé 2

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle . FOREM

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme public . Parastatal de type B

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : VANBOCKESTAL Marie-Kristine

TITRE OU FONCTION : Administratrice générale

ADRESSE POSTALE : Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI

EMAIL : fonds.structurels@forem.be

TEL : 071/20.61.11 FAX : 071/20.63.06

Partenaire associé 3

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge . CSEF du Luxembourg belge

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HENNERICY Roger

TITRE OU FONCTION : Président

ADRESSE POSTALE : Résidence « Le Tivoli », rue des Déportés, 79 bte A3 6700 ARLON

EMAIL : jocelyne.baily@csef-lux.be

TEL : 063/ 24.25.35 FAX : 063/24.25.36

Partenaire associé 4

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme d'intérêt public para-communautaire reconnu par le Décret du 17 juillet 2002 portant réforme de l'Office de la Naissance et de l'Enfance

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : LEYDER Stéphan

TITRE OU FONCTION : Coordinateur subrégional ONE - Luxembourg

ADRESSE POSTALE : Rue Fleurie, 2 boîte 7 6800 LIBRAMONT

EMAIL : stephan.leyder@one.be

TEL : 061/23.99.60

FAX : 061/22.49.25

Partenaire associé 5

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Intercommunale de Développement économique durable de la province de Luxembourg - IDELux

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : IDELux S.C.

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : COLLARD Fabian

TITRE OU FONCTION : Directeur général

ADRESSE POSTALE : Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 6700 ARLON

EMAIL : marika.jacquet@idelux-aive.be

TEL : 063/ 23.18.11

FAX : 063/23.18.95

ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT (CA)

Membre 1

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : ASBL Promemploi
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : DORY Anne-Marie
TITRE OU FONCTION : Présidente
ADRESSE POSTALE : Rue des Déportés, 140 6700 ARLON
EMAIL : dory.annemarie@gmail.com
TEL : 063/24.25.20
FAX : 063/24.25.29

Membre 2

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Province de Luxembourg . DASH
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration provinciale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HEYARD Nathalie
TITRE OU FONCTION : Députée provinciale
ADRESSE POSTALE : Square Albert 1^{er}, 1 6700 ARLON
EMAIL : das@province.luxembourg.be
TEL : 063/21.27.11
FAX : 063/21.27.99

Membre 3

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle . FOREM
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme public . Parastatal de type B
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : VANBOCKESTAL Marie-Kristine
TITRE OU FONCTION : Administratrice générale
ADRESSE POSTALE : Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI
EMAIL : fonds.structurels@forem.be
TEL : 071/20.61.11
FAX : 071/20.63.06

Membre 4

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge . CSEF Luxembourg belge

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HENNERICY Roger

TITRE OU FONCTION : Président

ADRESSE POSTALE : Résidence « Le Tivoli », Rue des Déportés, 79 . Bte A3
6700 ARLON

EMAIL : jocelyne.baily@csef-lux.be

TEL : 063/24.25.35

FAX : 063/24.25.36

Membre 5

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Organisme d'intérêt public para-communautaire

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : PARMENTIER Benoît

TITRE OU FONCTION : Administrateur général

ADRESSE POSTALE : Chaussée de Charleroi, 95 1060 BRUXELLES

EMAIL : info@one.be

TEL : 02/542.12.11

FAX : 02/542.12.51

Membre 6

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Intercommunale de Développement économique durable de la province de Luxembourg - IDELux

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : IDELux S.C.

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : COLLARD Fabian

TITRE OU FONCTION : Directeur général

ADRESSE POSTALE : Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 6700 ARLON

EMAIL : marika.jacquet@idelux-aive.be

TEL : 063/23.18.11

FAX : 063/23.18.95

Membre 7

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale d'Aubange
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : BIORDI Véronique
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Rue Haute, 22 6791 ATHUS
EMAIL : info@aubange.be
TEL : 063/38.12.50
FAX : 063/38.52.87

Membre 8

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Chiny
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : GILSON-LEGER Christine
TITRE OU FONCTION : Echevine
ADRESSE POSTALE : Rue du faing, 10 6810 JAMOIGNE
EMAIL : commune@chiny.be
TEL : 061/32.53.53
FAX : 061/32.53.65

Membre 9

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Fauvillers
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : STILMANT Nicolas
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Place communale, 312 6637 FAUVILLERS
EMAIL : commune@fauvillers.be
TEL : 063/60.00.93
FAX : 063/60.12.75

Membre 10

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Léglise
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT 1 : BAUVAL Anne
TITRE OU FONCTION : coordinatrice
ADRESSE POSTALE : Rue Chaudfour, 2 6860 LEGLISE
EMAIL : anne.bauval@skynet.be
TEL : 0479/31.63.04
FAX : 063/43.30.50
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT 2 : HUBERTY Simon
TITRE OU FONCTION : Echevin
ADRESSE POSTALE : Rue Chaudfour, 2 6860 LEGLISE
EMAIL : lecomteachenne@hotmail.com
TEL : 063/43.00.00
FAX : 063/43.30.50

Membre 11

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : CPAS de Libramont-Chevigny
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : MOUZON Christoph
TITRE OU FONCTION : Président
ADRESSE POSTALE : Rue du printemps, 25 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY
EMAIL : christophe.mouzon@publilink.be
TEL : 061/51.01.32
FAX : 061/24.08.19

Membre 12

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Paliseul
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : ARNOULD Freddy
TITRE OU FONCTION : Bourgmestre
ADRESSE POSTALE : Grand Place, 1 6850 PALISEUL
EMAIL : commune@paliseul.be
TEL : 061/27.59.50 FAX : 061/27.59.55

Membre 13

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale/ CPAS de Saint-Léger

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : RONGVAUX Alain

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

ADRESSE POSTALE : Rue du Château, 19 6747 SAINT-LEGER

EMAIL : eric.freid@publilink.be

TEL : 063/60 83 45

FAX : 063/60 83 46

Membre 14

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Vaux-Sur-Sûre

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : BESSELING Yves

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

ADRESSE POSTALE : Place du Marché, 1 6640 VAUX-SUR-SURE

EMAIL : extrascolaire.vss@publilink.be

TEL : 061/25.00.00

FAX : 061/25.58.03

Membre 15

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : CPAS de Virton

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Centre public d'action sociale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : VAN DEN ENDE Annick

TITRE OU FONCTION : Présidente

ADRESSE POSTALE : Rue des Combattants, 2 6760 VIRTON

EMAIL : hei.jin.zune@publilink.be

TEL : 063/58.10.10

FAX : 063/58.10.18

Membre 16

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « Enfance et Jeunesse en Marche »

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : GREGOIRE Nicolas

TITRE OU FONCTION : Président

ADRESSE POSTALE : Rue Victor Libert, 36 E 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

EMAIL : nicolas.gregoire@marche.be

TEL : 084/32.69.88

FAX : 084/32.69.88

Membre 17

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « Les petits Potes »

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale de Manhay

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : PEETERS Odette

TITRE OU FONCTION : Directrice Halte Accueil

ADRESSE POSTALE : Rue du Vicinal, 18 6960 MANHAY

EMAIL : lesptitspotess@edpnet.be

TEL : 086/45.00.25 - 0498/75.60.96

FAX : /

Membre 18

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Bertogne

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : MOINET Bernard

TITRE OU FONCTION : Bourgmestre

ADRESSE POSTALE : Grand rue, 1 6687 BERTOEGNE

EMAIL : info@bertogne.be

TEL : 061/216 109

FAX : 061/210 279

Membre 19

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de Durbuy
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : MAILLEUX Anouchka
TITRE OU FONCTION : Responsable
ADRESSE POSTALE : Basse cour, 13 6940 BARVAUX
EMAIL : anouchka.mailloux@durbuy.be
TEL : 0473/301 771
FAX : 086/219 838

Membre 20

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : Administration communale de GOUVY
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : DEGUELDRE Vanessa
TITRE OU FONCTION : Coordinatrice ATL
ADRESSE POSTALE : Bovigny, 59 . 6671 GOUVY
EMAIL : vanessa.degueldre@gouvvy.be
TEL : 080/29.29.33
FAX : 080/29.29.39

Membre 21

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « La Pause Grenadine »
RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : Administration communale de Bastogne
NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : Françoise LIGNIAN
TITRE OU FONCTION : Directrice Halte Accueil
ADRESSE POSTALE : Place de la Bastognette, 17 à 6600 Bastogne
EMAIL : pausegrenadine@bastogne.be
TEL : 061/28 79 96
FAX :

Membre 22

NOM COMPLET LEGAL + SIGLE : « La Tarentelle »

RAISON SOCIALE (dénomination juridique complète) : ASBL

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT : HANOSSET Florence

TITRE OU FONCTION : Responsable

ADRESSE POSTALE : GrandqRue, 14, 6800 LIBRAMONT

EMAIL : latarentellelib@skynet.be

TEL : 061/22.57.81

FAX :

ANNEXE 3 : CADRE LOGIQUE : « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous »

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif principal	Répondre aux besoins du terrain en matière d'accueil de l'enfance en province de Luxembourg			
Objectif spécifique	L'offre d'accueil est mieux adaptée aux besoins du terrain			
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le processus de création/extension de places d'accueil (a)typiques est facilité 2. Les solutions d'accueil pour les besoins (a)typiques sont augmentées 3. L'offre d'accueil est plus visible pour le grand public 4. La conciliation vie familiale / vie professionnelle des familles concernées est facilitée 5. Des emplois durables ont été créés 6. L'égalité des chances entre enfants valides et enfants porteurs de handicap a été renforcée 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets accompagnés et menés à terme sur la durée du projet : 16 (après fusion et sans Virton, cf. projets structurants) - Nombre de places d'accueil (a)typiques créées : 228 - Degré de satisfaction des promoteurs et des utilisateurs de ces places, avec pour ces utilisateurs ventilation H/F, âge, niveau de qualification, statut, appartenance à des groupes vulnérables - Nombre d'emplois durables créés : 57,05 ETP ; 58 personnes - Nombre de journées de présence d'enfants porteurs d'un handicap réalisées : 520 - Nombre d'enfants FSE accueillis : 110 - Nombre d'enfants accueillis : 450 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques Promemploi Rapports d'activités PV de réunion Statistiques ONE/AWIPH Evaluations Portail « accueildesenfants » Enquêtes de satisfaction 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de milieux d'accueil contactés inscrits sur le portail « accueildesenfants » : 70% - Degré de satisfaction des milieux d'accueil inscrits sur le portail « accueildesenfants » - Nombre d'heures de renfort effectuées : 4 970 - Nombre de milieux d'accueil inclusifs soutenus : min. 8 - Nombre d'enfants en situation de handicap inclus : min. 11 		
Activités à développer	<p>Chef de file du portefeuille : assurer l'animation et la gestion du portefeuille ; mener des activités d'observation, d'expertise et d'animation des projets structurants inscrits au sein du portefeuille ; assurer le renfort en personnel des milieux d'accueil demandeurs menant des projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap</p> <p>Partenaires porteurs de projets structurants : préparer, assurer et évaluer l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans</p>	<p>Moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe ASBL Promemploi - Personnel administrations communales, CPAS et milieux d'accueil partenaires - expertise AWIPH - expertise ONE - formations à l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap - personnel d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, personnel d'entretien, de cuisine, travailleurs/euses médico-social-e-s et de direction des milieux d'accueil 	<p>Coûts</p> <p>Ressources humaines : ASBL Promemploi, personnel administrations communales, CPAS et milieux d'accueil partenaires, expertise AWIPH, expertise ONE, personnel d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, personnel d'entretien, de cuisine, travailleurs/euses médico-social-e-s et de direction des milieux d'accueil, Province, Région wallonne : 1.625.724,94 "</p> <p>Coûts de consommation et d'équipements et frais généraux liés directement à l'action : 996.752,81 "</p>	<p>Il existe une volonté politique d'adapter l'offre d'accueil</p> <p>Le contexte est favorable à cette adaptation de l'offre et particulièrement en matière de financement</p>
				Conditions préalables

ANNEXE 4 : CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Années et trimestres																												
	2008				2009				2010				2011				2012				2013				2014			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Promemploi																												
<i>Animation et gestion du portefeuille</i>																												
<i>Renfort en personnel de milieux d'accueil incluant des enfants en situation de handicap</i>																												
Aubange																												
<i>Cahier des charges et étude de marché</i>																												

ANNEXE 5 : BUDGET DU PARTENARIAT

<i>GRILLE BUDGETAIRE</i>

La grille budgétaire reprend les montants affectés dans les budgets des partenaires aux différentes actions.

Identification des sources de cofinancement des pouvoirs publics

	Année	Autorité subsidiaire	Matières	Type	Sous-type	Montant annoncé
	2008	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2025.00
	2008	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2550.00
	2008	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	461.82
	2008	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	12549.00
	2008	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1351.00
	2008	Gouvernement fédéral	Fed : FESC	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	16884.66
	2008	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	5866.00
	2008	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	250.00
	2008	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	14000.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	6000.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	8100.00

	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	subvention organique	25000.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	autres (chèques formation ...)	18533.00
	2009	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	16732.00
	2009	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	12292.00
	2009	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9267.00
	2009	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	7165.00
	2009	Gouvernement de la Communauté Française	CF : autre	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1200.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	5385.96
	2009	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	7822.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	4276.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1000.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : CPAS personnel	Autres	subvention organique	15966.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	3108.00
	2009	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	2380.00
	2010	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	6000.00
	2010	Autres Publics	Autres publics :	Intervention de	subvention	56440.64

			Communes - villes	fonctionnement et de traitement	facultative	
	2010	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Autres	subvention organique	1833.00
	2010	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	16732.00
	2010	Autres Publics	Autres publics : provinces	Mise à disposition de personnel	convention	14370.73
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de traitement	subvention organique	19326.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9783.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	8813.50
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9167.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	7165.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2367.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	6920.00
	2010	Gouvernement de la Communauté Française	CF : autre	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1200.00
	2010	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	18169.14
	2010	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	16157.88

	2010	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	7822.00
	2010	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	17265.00
	2010	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	10449.12
	2010	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1000.00
	2010	Gouvernement wallon	RW : autre	Autres	subvention facultative	11833.00
	2011	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement	subvention facultative	991.00
	2011	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	43961.89
	2011	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	99955.68
	2011	Autres Publics	Autres publics : provinces	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	4183.00
	2011	Autres Publics	Autres publics : provinces	Mise à disposition de personnel	convention	13302.04
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	25419.73
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	2495.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1601.50
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1791.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	3780.00

	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1730.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	4000.00
	2011	Gouvernement de la Communauté Française	CF : autre	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	300.00
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	22722.98
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	5385.96
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	1955.00
	2011	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	64908.94
	2011	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	2527.53
	2011	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	5334.00
	2011	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	250.00
	2011	Gouvernement wallon	RW : AWIPH	Intervention de fonctionnement et de traitement	convention	5000.00
	2012	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	9707.08
	2012	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	29676.37
	2012	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	2866.74
	2012	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	103020.11

	2012	Gouvernement wallon	RW : AWIPH	Intervention de fonctionnement et de traitement	convention	42133.26
	2013	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	7707.08
	2013	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	26982.30
	2013	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention organique	47075.93
	2013	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	2924.07
	2013	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	85453.75
	2014	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de traitement	subvention organique	13294,08
	2014	Gouvernement wallon	RW : APE (ex prime, ACS, FBIE)	Intervention de traitement	PRC	107329,71
	2014	Gouvernement wallon	RW : CPAS fonctionnement	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	1388,37
	2014	Gouvernement de la Communauté Française	CF : ONE	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	5952,92
	2014	Autres Publics	Autres publics : Communes - villes	Intervention de fonctionnement et de traitement	subvention facultative	39238,89
	2014	Autres Publics	Autres publics : provinces	Mise à disposition de personnel	convention	39841,64

Equilibre financier général

Dépenses	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Frais de Stagiaires :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de personnel pédagogique, administratif et de coordination :	62.132,00	155.121,92	347.024,96	314.022,11	227.186,67	192.797,41	327.439,87	1.625.724,94
Coûts de consommation et d'équipements en lien direct avec l'action :	32.027,00	133.332,00	146.570,14	256.387,18	85.942,83	91.685,50	5.019,96	750.964,61
Frais généraux liés directement à l'action :	0,00	0,00	0,00	50.839,46	59.352,74	53.964,61	81.631,39	245.788,20
Coûts de production :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coûts indirects (attention si pas en coûts directs) :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	94.159,00	288.453,92	493.595,10	621.248,75	372.482,24	338.447,52	414.091,22	2.622.477,75

Sources de financement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Pouvoirs publics belges :	55.937,48	144.226,96	246.797,55	311.595,25	187.403,56	170.143,13	207.045,61	1.323.149,54
Privé :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds social européen :	38.221,52	144.226,96	246.797,55	309.653,50	185.078,68	168.304,39	207.045,61	1.299.328,21

ANNEXE 6 : PROGRAMME D'ACTION DU PARTENARIAT

- ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LE CHEF DE FILE DU PORTEFEUILLE (Promemploi), en collaboration avec les partenaires du projet :

- Assurer l'animation et la gestion du portefeuille : la coordination des partenaires et des activités, l'interface entre le projet et l'environnement dans lequel il s'inscrit, la gestion administrative et financière du portefeuille, le suivi des projets structurants, l'évaluation du projet, ...

Pour ce faire, Promemploi organise :

- Au moins 2 comités d'accompagnement par an
- Au moins 5 comités techniques par an
- Au moins 3 comités de suivi par an

Promemploi organise en outre au moins 1 séminaire de 2 demi-journées par an (2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014), afin de favoriser l'empowerment et le mainstraiming du projet.

Pour optimiser le suivi des projets structurants, Promemploi mène des activités d'observation, d'expertise et d'animation :

- Se tenir à l'écoute des partenaires porteurs de projets structurants
- Informer sur la méthode à appliquer pour mener à bien le projet, sur les pratiques et la législation du secteur
- Conseiller pour une bonne gestion des contraintes et sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre
- Evaluer et suggérer des améliorations
- Accompagner/assister le partenaire, à sa demande, sur tous/certains aspects du processus de création de places d'accueil
- Assurer le suivi continu du projet et, si besoin, le redynamiser
- Jouer un rôle d'ensemble vis-à-vis des acteurs concernés par le projet (ONE, AFSCA, architecte, pompiers, etc.)
- À

En matière d'égalité des chances entre tous les enfants, et notamment entre les enfants valides et les enfants en situation de handicap en matière d'accès à un accueil de qualité répondant à leurs besoins et à ceux de leurs parents, le coordinateur s'engage à :

- Contribuer à augmenter le nombre d'inclusions réussies d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil ordinaires
- Vérifier l'hypothèse selon laquelle « prévenir vaut mieux que guérir » et qu'un renfort au démarrage de l'accueil peut permettre de réduire le stress de l'équipe et d'augmenter les chances de réussite et de réelle plus-value de l'inclusion pour toutes les parties (le milieu d'accueil, l'enfant/tous les enfants, les parents de l'enfant/tous les parents)
- Engager des moyens importants dans la phase de préparation et de démarrage de l'inclusion qui contribue aussi à renforcer le sentiment de compétence de l'équipe
- Tester les modes d'accompagnement/de soutien les plus pertinents du point de vue tant du milieu d'accueil que de l'enfant/de tous les enfants et de ses parents/de tous les parents
- Etudier les mécanismes qui sont à l'œuvre lorsqu'un renfort est octroyé afin de co-construire, avec les personnes impliquées, un cadre conceptuel garant tant du bien-être de la personne qui effectue le renfort que de l'équipe qui en bénéficie (ex. : la personne qui vient en renfort ne fait pas partie intégrante de l'équipe, elle offre un support pour l'équipe et non pour l'enfant en particulier. Elle ne doit pas devenir l'adulte de référence de l'enfant en situation de handicap, même si son expérience l'amène à développer des compétences « exacerbées » en matière d'inclusion, qui peuvent constituer un exemple positif pour l'équipe. Un renfort n'est anodin : il questionne le fonctionnement du milieu d'accueil, il peut rassurer mais aussi perturber. La personne qui effectue le renfort occupe une place parfois inconfortable d'observatrice privilégiée du fonctionnement du milieu d'accueil : la communication mise en place entre les partenaires doit en tenir compte.)
- Apprendre comment ajuster le renfort : combien d'heures, combien de jours, combien de temps, quelles variations dans son rythme, quelle

évaluation, À

Ce qui se traduit par les activités concrètes suivantes :

- Pour l'année 2011 :
 - 370 heures de renfort d'équipe
- Pour l'année 2012 :
 - 1 600 heures de renfort d'équipe
- Pour l'année 2013 :
 - 1 800 heures de renfort d'équipe
- Pour l'année 2014 :
 - 1200 heures de renfort d'équipe

Les renforts sont assurés par le service Accueil Assistance de l'ASBL Promemploi. Ils sont totalement gratuits pour les milieux d'accueil qui y font appel dans le cadre de l'inclusion de enfants en situation de handicap.

- ACTIVITES PRISES EN CHARGE PAR LES PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCTURANTS INTEGRES DANS LE PORTEFEUILLE :

- **Commune de Aubange :**
Création d'une crèche de 18 places pour les enfants de 0 à 3 ans, avec réservation de 6 places pour un fonctionnement de type halte-accueil et de 1 place pour un ou des enfant(s) porteur(s) d'un handicap
- **Commune de Chiny :**
Introduire de la flexibilité dans les heures d'accueil de la (future) crèche communale (enfants de 0 à 3 ans) de 24 places : alors que le minimum d'heures d'ouverture requis par l'ONE est de 10h, la commune prévoit une ouverture de 7 à 19h, soit 12h
- **Commune de Fauvillers :**
Aménagement d'un co-accueil (8 places pour enfants de 0-3 ans) avec possibilités d'accueil flexible et d'urgence, en collaboration avec le Baby Service, service d'accueillant-e-s de enfants conventionné-e-s
- **Commune de Léglise :**
 - Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans, accueil d'enfants porteurs de handicap en intégration avec les enfants valides (aménagement spécifique de la crèche et préparation de l'équipe d'accueil à l'intégration d'enfants porteurs de handicap)
 - Introduire de la flexibilité dans les heures d'accueil de la crèche susmentionnée : alors que le minimum d'heures d'ouverture requis par l'ONE est de 10H, la commune prévoit une ouverture de 7H à 18H30, soit 11H30
- **CPAS de Libramont :**
Création d'une halte-accueil de 10 places pour enfants de 0-3 ans, ouverte 5j/semaine de 7 à 19h.
- **Commune de Paliseul :**
 - Création d'une maison communale d'accueil de l'enfance de 12 places pour les enfants de 0 à 3 ans
 - Création d'une halte-accueil de 12 places pour enfants de 0 à 3

ans, ouverte 3 jours par semaine de 7H à 19H.

- **Commune de Saint-Léger :**
Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans à Meix-le-Tige
- **Commune de Vaux-sur-Sûre :**
Création d'une crèche de 24 places pour enfants de 0 à 3 ans
- **CPAS de Virton :**
Création d'une halte-accueil de 8 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte 3j/semaine de 7 à 18h
NDLR : ce projet a été abandonné (cf. courrier du CPAS de Virton du 23 avril 2013)
- **ASBL « Enfance et Jeunesse en Marche » de Marche-en-Famenne :**
Renforcement de la capacité d'accueil de la halte-accueil « Enfants en Marche » (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans), qui accueille des enfants dont les parents (les mamans principalement) suivent une formation : passage d'une capacité de 8 à 10 places. La halte-accueil est ouverte de 8 à 17h30 du lundi au vendredi, soit 230 jours par an
- **« Les Petits Potes », halte-accueil de Manhay :**
Extension des jours d'ouverture de la halte-accueil (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans ; capacité d'accueil : 7 places) : passage de 2 jours d'ouverture hebdomadaire à 5 jours d'ouverture par semaine, et ceci pour répondre aux demandes des parents qui travaillent à horaire réduit/irrégulier et qui n'ont de ce fait pas accès à la maison communale d'accueil de l'enfance locale (qui demande une présence de l'enfant de minimum 8 jours par mois)
- **Commune de Bertogne**
Création d'une maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) de 12 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30
- **Commune de Durbuy**
Création d'une halte-accueil communale de 6 places pour enfants de 0 à 3 ans, ouverte dans un premier temps 2 journées complètes et un demi-jour par semaine suivant des horaires flexibles

- **Commune de Gouvy**
Création d'une halte-accueil de 6 places pour enfants de 0 à 3 ans valides ou porteurs d'un handicap, ouverte 4 jours par semaine de 8H30 à 16H30
- **Halte-accueil "La Pause Grenadine" - Bastogne**
Extension des jours et heures d'ouverture de la halte-accueil (accueil occasionnel d'enfants de 0 à 3 ans) : passage de 4 jours par semaine de 9H à 16H à 5 jours par semaine de 8H à 17H, et ceci pour pouvoir accueillir les enfants dont les parents suivent une formation de courte durée (1, 2 ou 3 mois). Extension de la capacité d'accueil de la halte-accueil (+ 4 places) par un meilleur aménagement des locaux
- **Crèche "la Tarentelle" - Libramont**
Création d'une crèche de 18 places pour enfants de 0 à 3 ans, valides ou porteurs d'un handicap, dans le cadre de l'extension d'une crèche existante de 48 places fonctionnant depuis 1989. Fonctionnement à horaires flexibles